

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202403/12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 16/03/2024 L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers En exercice : 18 le Conseil Municipal légalement convoqué le 16 mars 2024 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

Présents : 14

Votants : 17

PRESENTS : MMES et MM ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LBOUC Jacky, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSES

M. LELASSEUX Patrick qui donne pouvoir à M. BRETEAU, M. PRE Julien qui donne pouvoir à M. GANDON, Mme ROPARS Martine qui donne pouvoir à M. ANNIC, M. LEFFRAY

Mme MEUNIER est élue secrétaire de séance.

**CREATION D'UN POSTE TEMPORAIRE PREALABLEMENT AU RECRUTEMENT D'UN(E) ATSEM A
COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2024**

Mme YZEUX-YON, adjoint technique qui occupe des fonctions d'ATSEM à l'école maternelle Trompe-Souris, fera valoir ses droits à retraite à compter du 1^{er} novembre 2024.

Afin d'anticiper son remplacement, et considérant les difficultés de recrutement sur un tel poste en cours d'année scolaire, le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'ATSEM à temps non complet de 33h hebdomadaires à compter du 1^{er} septembre 2024. Le doublon permettra d'assurer une période de tuilage.

Parallèlement, le poste d'adjoint technique qu'occupait l'agent qui fera valoir ses droits à la retraite le 1er novembre 2024 sera supprimé à cette date.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

